

LES MENUIRES DIMANCHE 23 AOUT 2015

5^{ème} édition de

La Vincent Jay

Champion Olympique de Biathlon 2010

2 formules possibles :

en VTT

Ouvert à tous :

- Enfants (2006-2001)

Départ 10h00 des Menuires, 3km

- Adultes (2000 et +) :

Départ 10h15 de St Martin de Belleville, 8 km

ou en SKI ROUES

- U14, U16 : (Filles et Garçons)

STYLE CLASSIQUE

Départ 10h45 de Praranger « 4 km »

- U18, U20, Seniors, Vétérans :

STYLE LIBRE

- Dames : Départ 11h15 de la Chapelle Notre Dame de la Vie « 6 km »
- Hommes : Départ 11h45 de St Martin de Belleville, « 8 km »

OBLIGATOIRE : Licence, casque et lunettes



Arrivée au Centre Sportif des Menuires.

Remise des Prix 13h30


des Menuires

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS (repas inclus)

www.clubsportsmenuires.com / [cgs@clubsportsmenuires.com](mailto:cds@clubsportsmenuires.com)

Club des Sports des Menuires BP 24 73440 LES MENUIRES Tel 04 79 00 64 48 -
Fax 04 79 00 62 26

Bulletin d'inscription

Dimanche 23 Aout 2015

LA VINCENT JAY

(Inscriptions de préférence avant le 21 Août 2015)

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Sexe : F M

Adresse :

.....

.....

E-mail : Tel :

SKI ROUE

N° Licence :

VTT

Règlement : 17.00 € (Tee-shirt et repas inclus)

Majoration de 3.00€ le jour même

Chèque

Espèces

Taille de tee-shirt :

12

XS

S

M

L

XL

Je certifie avoir pris connaissance du règlement.

Le :

Signature

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Article 1

L'épreuve VTT de la Vincent JAY se déroulera sur les chemins au départ de la station des Menuires.

Elle est ouverte à tous les vététistes licenciés nés jusqu'en 2006.

Pour les non titulaire d'une licence, une assurance pour les risques encourus lors de la pratique du VTT est obligatoire.

Le port du casque est obligatoire.

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs (Modèle à remplir ci-dessous).

Article 2

L'épreuve de ski roue se déroulera, sur la route entre St Martin de Belleville et Les Menuires.

Chaque participant se doit de respecter le code de la route ; la présence des signaleurs ne signifie en aucun cas que la route est fermée et réservée à l'épreuve.

Toutes personnes ne respectant pas le code de la route pourra être disqualifié.

Elle est ouverte aux licenciés, catégories U14 (minime) et plus.

Le port du casque et des lunettes sont obligatoire.

Article 3

Pour les épreuves, le prix de l'engagement est de 17.00 €, majoration de 3.00 € si l'inscription se fait le jour de l'épreuve. (Tee shirt et Repas inclus dans l'inscription)

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement pour quelques raisons que ce soit.

Autorisation parentale (obligatoire pour les moins de 18 ans)

Je soussigné(e).....

Père / mère / tuteur * autorise mon fils / ma fille *

A participer à la manifestation course de VTT la Vincent JAY le dimanche 23 Août 2015 et dégage l'organisateur de toutes responsabilités en cas de sinistre corporel ou matériel.

En cas d'accident prévenir Mr / Mme *

au n° de tel suivant

Date :

Signature :

* : Barrer les mentions inutiles.